



IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GENERALE

JEUDI 16 JANVIER 2020

N° 007

300 FCFA



« Mon quartier, ma priorité » : les artistes remercient le Président de la République et expliquent le bien-fondé du projet

Le projet est déjà passé par plusieurs quartiers : Baguida, Aflaou Sagbado, Aflaou-Gakli, Doumassesse, Amoutiévé, Hedzranahoe, Be, Agoe, Amadahome puis Wonyome. Il est articulé autour de 3 axes : la citoyenneté, le bien-être et ...

PAGE 8

ECONOMIE

2020 ou l'année idéale pour acheter et utiliser un véhicule neuf ou plus ou moins neuf au Togo

La loi de finances initiale, gestion 2020, renferme des avantages fiscaux et douaniers en faveur des entreprises et des particuliers pour la mise à la ...

PAGE 7

ECONOMIE

Le Togo continue de jouir des fruits de ses réformes

Après la Banque Mondiale à travers son rapport Doing Business, le FDI Intelligence, service spécialisé du Financial Times, dédié au décryptage de la mondialisation de l'industrie et l'Investissement Direct Etranger (IDE), vient de classer le Togo, pays le plus performant d'Afrique en termes de promotion ...

PAGE 7



Climat des Affaires / Doing Business.

Une interview exclusive de Sandra Johnson, Ministre Déléguée, Conseillère du Président de la République en Charge du Climat des Affaires

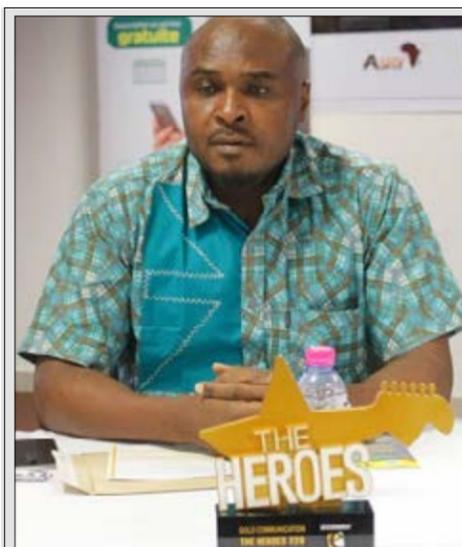
PAGE 3



Nickel Alassani : « Le plus important est de valoriser la créativité des artistes de mon pays »

La togolaise Nickel Alassani alias « Nickel de Bruxelles », la quarantaine, est connue depuis 2014 au sein de la diaspora africaine comme promotrice de « la Nuit des mérites ». L'édition ...

PAGE 2



Rachid Souleymane : La 5ème édition de « The heroes » est « une consécration »

« The Heroes 228 », est un événement organisé par l'agence Gold Communication, ...

PAGE 6

Nickel Alassani : « Le plus important est de valoriser la créativité des artistes de mon pays »

La togolaise Nickel Alassani alias « Nickel de Bruxelles », la quarantaine, est connue depuis 2014 au sein de la diaspora africaine comme promotrice de « la Nuit des mérites ». L'édition 2019 de l'événement s'est déroulée le 05 octobre au Birmingham Palace à Bruxelles.

Employée au sein d'une institution, et malgré ses multiples occupations, Nickel de Bruxelles s'investit pleinement dans la mobilité internationale des artistes Togolais de la chanson, en leur planifiant des tournées en Europe. Rencontre avec une femme déterminée.

Pouvez-vous nous parler de « La Nuit des mérites » ?

« La Nuit des mérites » ou « Dzesi » (mérite en langue mina) est une manifestation culturelle au cours de laquelle, nous récompensons des acteurs du secteur socio-culturel, sportif, économique et politique au sein de la diaspora africaine en Europe et aux Etats Unis. Ce sont des personnes qui œuvrent dans l'ombre que nous identifions au regard de leurs actions et que nous mettons sous les projecteurs lors d'une soirée d'honneur et festive grâce à des prestations d'artistes, des défilés de modes, des jeux concours, etc. Nous sommes à la 6ème édition.

Y-a-t-il un engouement autour de l'événement ?

Chaque année, « La Nuit des mérites » rassemble entre 500 et 1000 personnes. Ils arrivent de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, des Etats unis, du Togo, d'un peu partout... Elle est devenue un rendez-vous incontournable de chaque premier week-end du mois d'octobre à Bruxelles. Certains l'ont notée dans leur agenda.

Comment comptez-vous impacter davantage la diaspora avec « La Nuit des mérites » ?

Nous honorons des Africains qui se sont illustrés dans de nombreux domaines au cours des cinq années précédentes.

Au fil des éditions, nous ajoutons de nouveaux prix, de nouvelles catégories à récompenser. L'année passée, nous en étions à 14. Nous avons des prix de mérite dans des domaines tels que la littérature, les sports, les medias, la gastronomie, le militantisme associatif, les arts plastiques, la musique, la danse, la couture et la mode... « La Nuit des mérites » marque les esprits.

Vous organisez aussi des tournées des artistes togolais de la chanson en Europe. Pourquoi avez-vous pris cette initiative ?

J'avais assisté à un événement organisé à Hambourg en Allemagne par Dally Tété Nesse, un compatriote. Ce fut dans le cadre d'une tournée du groupe TOOFAN et cela m'avait beaucoup inspirée. Il m'a semblé pertinent d'organiser moi aussi des tournées pour soutenir la mobilité internationale des artistes togolais. Je me suis rapproché de M. Dally qui a eu la gentillesse de m'expliquer l'organisation d'une tournée. J'avais donc commencé en 2011, par Toto Patrick. S'en suivront plus tard d'autres artistes comme Toofan, King Mensah, Papou...et dernièrement Black T.

Comment gérez-vous la tournée des artistes ?

Cela demande du travail et des moyens financiers. Nous n'avons



Nickel Alassani

pas de soutien et travaillons sur fonds propres. Il faut programmer la tournée dans les moindres détails : hébergement, restauration, et prendre bien d'autres mesures minutieusement. Lorsque les artistes viennent faire trois mois par exemple, nous prenons des appartements où ils vont se loger. Il faut aussi les nourrir. C'est beaucoup de stress mais nous gérons.

A Lomé nous avons un contrat avec M. KPOSSI Koffi alias doudousticker, le responsable de la société Réal Média Dream qui s'occupe des formalités liées aux voyages des artistes.

Rentabilisez-vous les investissements ?

Franchement c'est difficile. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut abandonner. Je ne gagne rien mais je le fais par passion. Le plus important est de valoriser la créativité des artistes de mon pays, les faire venir en Europe pour que les gens les découvrent, et soutenir ainsi le développement de leur carrière. Nous contribuons ainsi, à faire rayonner l'image du Togo à l'étranger, sur le plan culturel.

Avez-vous un critère pour la sélection des artistes ?

On fait venir un artiste sur demande

des Togolais de la diaspora. Certains artistes sont méconnus d'une bonne frange de la diaspora togolaise en Europe. Si nous les faisons venir, le résultat attendu risque de ne pas être atteint. Il faut que l'artiste soit capable de satisfaire un large public.

Quelle analyse faites-vous de la promotion de la musique togolaise à l'étranger ?

Il y a encore du travail à faire surtout pour la promotion artistique de la musique togolaise. Il faut toutefois noter des améliorations ces dernières années par rapport aux années précédentes.

Il semble que le public répond massivement lorsque c'est vous qui organisez les manifestations. Comment expliquez-vous cet engouement ?

Il s'agit sûrement du travail bien fait et de la confiance que les gens nous font. Nous les remercions.

Votre mot de fin ?

Nous aimerons lancer un appel aux bonnes volontés pour nous accompagner financièrement dans ces initiatives.

Propos recueillis par Mensah-Boboe Tété

Climat des Affaires / Doing Business.

Une interview exclusive de Sandra Johnson, Ministre Déléguée, Conseillère du Président de la République en Charge du Climat des Affaires

La ministre déléguée, conseillère du Président de la République en Charge du Climat des Affaires revient sur les performances togolaises en matière du climat des affaires et de « doing business » et se projette dans l'avenir. Entretien.

L'année 2019 aura été l'année du lancement officiel du Programme National de Développement (PND) 2018-2022. Que peut-on retenir de sa mise en œuvre jusqu'alors ?

Merci pour cette question très pertinente, le PND est déjà en cours de mise en œuvre et plusieurs projets sont en cours de réalisation. Nous pouvons citer entre autres :

► La centrale thermique Kekeli Efficient Power, avec un coût global des travaux estimé à 65 milliards FCFA produira 65MW. Ladite Centrale en cours de construction et sa première phase sera opérationnelle au troisième trimestre 2020. L'infrastructure permettra d'alimenter en énergie près de 1,5 million de personnes, soit plus de 20% de la population ;

► La Centrale solaire photovoltaïque de 50 MW va être réalisée en deux phases. Une première phase de 30 MWc sera mise en service à partir du second semestre 2020 et une seconde phase de 20 MWc, suivra 12 mois après. La première phase du projet (30 MWc) est estimée à 36 millions de dollars soit environ vingt et un milliards de FCFA, financée par le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (ADFD) et la Banque

Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le privé ;

► Le double partenariat signé début novembre avec le géant nigérian Dangote, pour l'implantation d'une usine de traitement de phosphate (02 milliards \$) et l'installation d'une usine de fabrication de ciment (60 millions \$).

► Le renforcement du projet d'électrification CIZO avec l'arrivée de plusieurs partenaires que sont le MEDEF et tout récemment la BAD qui vient de débloquer 7,9 milliards

► L'Opérationnalisation de deux grands centres d'écoute internationaux qui en moins de d'un an ont pu créer plus de 500 emplois ;

► La privatisation du Groupe TogoCom pour une redynamisation du secteur ;

► Le démarrage dans les prochains jours des projets financés par d'autres investisseurs dans les secteurs tels la cimenterie, les mines etc... ;

► L'agropole de Kara en cours de mise en œuvre devrait s'étendre sur 165 000 ha et créer au moins 25 000 emplois et pourra apporter d'ici à 2022, deux points supplémentaires à la croissance du PIB agricole. ;

► La construction



de l'Hôpital de Référence Saint Pérégrin sur un site de 6 000 hectares pour un coût estimatif de 17 milliards. Il s'agit d'un Hôpital de niveau 4 qui sera référencé et certifié aux normes et standards internationaux pour offrir des soins de santé de qualité à nos populations, à l'image des hôpitaux occidentaux ;

► Le parc industriel, l'autoroute de l'unité et la plateforme logistique suscitent également beaucoup d'intérêt ;

► Des investisseurs luxembourgeois, belges et allemands ont également manifesté leurs intérêt ... ;

► D'autres projets publics mais aussi du secteur privé sont également en cours de discussion ou de finalisation avec les partenaires. Nous avons reçu déjà certains de nos compatriotes togolais de la diaspora qui sont venus rencontrer leurs partenaires financiers à Lomé.

Cependant, il faut

noter que le PND vient de boucler en réalité sa première année de mise en œuvre et généralement, ces premiers mois sont consacrés à la communication sur le Plan institutionnel et à la conception des projets voire de mobilisation des partenaires/ d'investisseurs...

Dans le domaine des affaires, on ne peut parler de l'année 2019 sans évoquer le Forum Economique TOGO-UE. Qu'est-ce que cette rencontre a concrètement apporté au Togo ?

Ce forum a apporté beaucoup de choses, en termes de partenariat aussi bien pour le gouvernement que pour le secteur privé. Prévu pour accueillir 400 personnes, le forum a connu la participation de 1216 personnes venues de 54 pays et 464 rencontres B2B. Le secteur privé togolais a profité de l'occasion pour présenter 140 projets bancables. Un comité de suivi a été mis en place pour poursuivre l'accompagnement des promoteurs de projets. Certains de ces promoteurs ont

eu des financements grâce aux différents investisseurs et partenaires qui étaient présents avec des projets qui sont en phase de démarrage et qui ont même reçu la visite d'une équipe du comité. Outre la visite, des rencontres B to B ont eu lieu entre le comité de suivi et chacun des promoteurs qui ont pris part au forum pour faire le point de la mise en œuvre de leurs projets et l'appui à leurs apporter. Par ailleurs, la plateforme B to B est encore opérationnelle pour un an ainsi que le site du forum toujours consulté.

Selon les dernières statistiques, de juillet à décembre 2019, c'est-à-dire après la tenue du forum, 7946 visites ont été enregistrées sur le site du Forum...

Le forum a été également marqué par :

- Le lancement de la Chambre de Commerce Européenne au Togo.

- La signature d'un protocole d'accord entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) et la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Françophones (CPCCAF).

- La signature de la lettre d'adhésion du Togo au Centre de Développement de l'OCDE.

- La tenue de trois événements

Suite à la page 4

Suite de la page 3

parallèles (un atelier de travail sur l'énergie renouvelable (Off-grid et mini grid), un mini forum sur l'agriculture et l'agrobusiness et la pose de la première pierre de la centrale Kékéli dont nous avons fait cas plus haut.

Cette année, le rapport « Doing business » de la Banque mondiale classe le Togo au premier rang des pays réformateurs en Afrique, et 3ème dans le monde. Dans un premier temps, quels ont été les indicateurs pris en compte ? Ensuite, quelles sont les réformes récentes opérées pour améliorer le climat des affaires ? Avec une dizaine de réformes réalisées, le Togo a amélioré son environnement sur cinq (05) indicateurs : Création d'entreprise (59 places gagnées); Obtention d'un permis de construire (06 places gagnées); Obtention d'électricité (06 places gagnées) ; Enregistrement et transfert de propriété (71 places gagnées) ; Obtention de prêt (96 places gagnées).

Ces Cinq séries de réformes ont donc permis au pays de réaliser un gain de quarante (40) places, la plus forte progression au monde en 2019 pour se hisser à la 97ème place. Le pays devient ainsi le 3ème réformateur au monde et 1er en Afrique.

• **C r é a t i o n d'entreprise**
Le Togo a depuis des années, fait des efforts en mettant en place, un guichet unique de création d'entreprises, réduisant ainsi les procédures, le coût et le temps nécessaire à l'enregistrement. Le coût de création d'une entreprise est passé de 2 62 250 FCFA en 2012 à 28 250 FCFA

en 2019. Le temps d'enregistrement d'une entreprise est passé de 85 jours en 2012 à 4 heures en moyenne en 2019.

• **Enregistrement et transfert de propriété**
Le Togo a facilité l'enregistrement de la propriété en rationalisant les procédures, à travers la mise en place d'un guichet unique, et en réduisant les coûts dédiés. Les frais d'enregistrements sont passés de 4% de la valeur de la propriété à un montant fixe de 35 000 FCFA contre 9% en 2012. Le nombre de transfert de propriété a plus que quadruplé en trois ans, passant de 130 en 2017 à 600 entre janvier et novembre 2019.

• **Obtention de l'électricité**
Le Togo a rendu l'électricité moins onéreuse en réduisant davantage les délais des travaux de connexion ainsi que les frais relatifs aux nouvelles connexions. La baisse des frais de raccordement en moyenne tension a été de 50% en 2018, après une première réduction de 30% en 2017. Les demandes de raccordement sont passées du simple au triple au cours des 3 dernières années.

• **Traitement des permis de construire**
La gestion des permis de construire est facilitée par la réduction des frais liés à cette procédure et en adoptant un portail en ligne pour la soumission des demandes. Cette solution en ligne a également permis de rendre plus transparente la gestion des permis de construire en ce sens que les documents requis, les redevances dues ou le processus d'accord préalable sont désormais disponibles

en ligne. Le pays a également amélioré le contrôle de la qualité de ses bâtiments en réglementant leur inspection avant, pendant et à la fin de leur construction, avec la possibilité de délivrance de certificat de conformité à la fin de la visite.

• **Obtention d'un crédit**
Le Togo a amélioré l'accès aux informations de crédit en élargissant la couverture du Bureau d'information sur le crédit (BIC), mise en œuvre depuis 2016 dans le cadre des directives de l'UEMOA. Cette mesure incitative vise à réduire l'asymétrie d'informations entre les prêteurs et les emprunteurs et à améliorer la supervision de l'activité de crédit pour, au final, accroître l'accès à ces services à des coûts réduits. Le gouvernement a, à cet effet, adopté une loi permettant d'accélérer le renseignement de la base de données du BIC, notamment de la part des grands facturiers (eau, électricité, télécom)

Dans ce classement DoingBusiness 2020, le Togo fait un bond de 40 places en un an et occupe le 97ème rang mondial. Quels sont les défis que le Togo doit relever pour progresser dans les prochains classements?

La cellule climat des affaires, en collaboration avec les parties prenantes que sont le secteur privé, l'administration et la société civile, notamment celle intervenant dans le domaine de la gouvernance, a adopté un plan d'actions triennal qui est déjà en cours de mise en œuvre. Et donc, le défis reste à relever portent sur l'accélération des réformes e cours

de mise en œuvre relatifs aux coûts des facteurs de production (eau, électricité avec la construction de nouvelles centrales, les télécommunications et l'internet), la fiscalité, l'accès au crédit, le E-Foncier et la justice en particulier, le E-justice, pour une meilleure appropriation.

La réforme importante au niveau de la justice est relative à l'automatisation des procédures de traitement des contentieux c o m m e r c i a u x (E-Justice). Une réforme majeure qui devrait améliorer le fonctionnement du nouveau tribunal de commerce mis en place en décembre 2018.

Ainsi donc, les avocats peuvent désormais via la plateforme : Faire le dépôt de la plainte, accéder aux lois, aux règlements et à la jurisprudence, accéder aux formulaires à soumettre au tribunal, procéder au paiement électronique des frais de dossiers, suivre l'état d'une affaire, consulter leurs dossiers en ligne ou via un sms etc.

La fiscalité, bête noire du secteur privé, a connu également des réformes profondes avec la suppression de certaines taxes en guise de simplification des procédures et la réduction d'autres impôts tels l'impôt sur la société, la taxe sur le salaire et la patente qui est désormais exonérée sur les deux premières années de création. A cela viennent s'ajouter tous les avantages des entreprises inscrites au Centre de Gestion Agréé.

Dans cette dynamique de réforme, un appel est lancé aux entreprises de saisir l'opportunité qu'offre désormais les deux grandes institutions que sont l'OTR et la CNSS relative

à la dématérialisation des procédures et paiement en ligne en vue de bénéficier des avantages y afférents ainsi que des gains naturels de temps et de coûts que cela procurent et d'autres avantages liés au remboursement des dettes voire les délais de pénalités.

Par ailleurs, nous poursuivons la mise en œuvre du grand projet de dématérialisation des procédures administratives qui est d'ores et déjà, en cours au niveau de certaines structures clés en contact permanent avec les opérateurs économiques telles le Guichet unique du commerce Extérieur (GUCE), le Centre de formalité des Entreprises (CFE), la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) et la Togolaise des Eaux (TdE).

Quelles seront les priorités en 2020 ?

2020 ne sera pas du tout repos car il nous faut maintenir le cap des réformes en vue de sécuriser l'investissement de notre partenaire stratégique qu'est le secteur privé.

Avec la dynamique que propulse le Togo sur le plan des affaires, la période électorale ne va-t-elle pas ralentir les prévisions ?

Non Je pense que la période électorale ne sera pas un obstacle pour les projets innovants et porteurs qui ont été lancés et qui témoignent d'une réelle volonté politique des plus hautes autorités en particulier, le Président de la République, le Champion des réformes et artisan de paix qui se traduit par une stabilité reconnue par tous, gage du développement .Le Togo a déjà réalisé des élections en 2018 et cette année 2019, cela n'a pas empêché

Suite à la page 5

Suite de la page 4

que l'effort collectif ne produise des résultats extraordinaires. Nous nous sommes convaincu que celle de cette année 2020 sera aussi une réussite et nous continuerons ensemble à travailler sur ces grands chantiers pour faire progresser le pays et le rendre encore plus attractif et améliorer considérablement les conditions de vie de nos populations.

L'année 2019 devrait s'achever avec un taux de croissance du PIB estimé à 5,3 % selon le Fonds Monétaire International. Selon vous, qu'est ce qui a stimulé la croissance cette année ?

Le taux de croissance du PIB a gardé sa tendance haussière qui s'est établi à 5,3% contre 4,9 en 2018 selon le rapport du FMI publié au second semestre, une estimation à la hausse comparée à celle de janvier qui estimait ledit taux à 5,1 % et cependant malgré la tendance baissière annoncée au niveau du continent (autour de 2,6%).

Cette tendance haussière s'explique par l'assainissement du cadre macroéconomique, la reprise de l'activité économique et la confiance retrouvée par les opérateurs économiques. Autres éléments importants, les nouveaux investissements locaux comme étrangers, l'augmentation de la production des entreprises etc. Cependant, rappelons que cette reprise a été constatée timidement en 2018 avec entre autres, la hausse des entrées des Investissements directs étrangers (IDE) à destination du Togo selon les statistiques publiées par la Conférence des Nations-Unies

pour le commerce et le développement (CNUCED), le 12 juin 2019, soit une hausse de 15%.

Par ailleurs, selon le FDI Intelligence, service spécialisé du Financial Times, dédié au décryptage de la mondialisation de l'industrie et l'Investissement Direct Etranger (IDE), en 2019, plus précisément sur les 11 premiers mois de l'année, le Togo a été le pays le plus performant d'Afrique en termes de promotion des investissements. Selon le magazine, le Togo qui a attiré 6,7 fois ce qui pouvait être attendu compte tenu de la taille de son économie.

La majorité de cet investissement vient du double partenariat signé début novembre avec le géant nigérian Dangote, pour l'implantation d'une usine de traitement de phosphate (02 milliards \$) et l'installation d'une usine de fabrication de ciment (60 millions \$).

Certains estiment que les performances économiques tant vantées ne se traduisent pas dans le quotidien des Togolais. En témoigne la place pas du tout reluisante qu'occupe le Togo dans le classement 2019 de l'Indice du Développement Humain. Que répondez-vous à ces critiques ?

Les réformes réalisées par le gouvernement se traduisent dans le quotidien des togolais. Je donne en exemple, les réformes relatives à la création d'entreprises. En 2012, il fallait 262 250 F CFA pour créer une entreprise au Togo, mais en 2019, il faut juste 28 250 F CFA pour créer une entreprise, soit une réduction de près 89%. Ce qui justifie

l'augmentation du nombre des entreprises créées qui a franchi la barre de 11000 pour la première fois en 2019 pour s'établir à 11482 entreprises.

Pour un transfert de propriété, il fallait payer au moins 4% de la valeur vénale du terrain, ce qui représente plusieurs millions de F CFA, prenons l'exemple d'un terrain de 10 milliards de FCFA, pour transférer cet immeuble, il fallait payer 400 000 000 FCFA, mais les réformes ont permis de payer juste 35 000 FCFA, un montant fixe quel que soit la valeur du terrain,.

L'exonération de la patente pour les deux premières années d'exercice des entreprises est une réforme qui permet à l'entreprise d'augmenter son chiffre d'affaires. Sans oublier, les accompagnements et l'appui conseil ayant permis à plusieurs entreprises de s'implanter et d'employer des milliers de personnes.

La majorité des réformes ont un impact direct sur nos populations. Une étude plus détaillée pourra mieux mesurer l'impact des réformes sur le quotidien des populations.

Pour revenir au rapport mondial sur le développement humain, l'indice de développement humain au Togo a progressé de 26%. Il est passé de 0,405 à 0,513 entre 1990 et 2018.

L'espérance de vie au Togo s'est nettement améliorée, 4,9 années de plus.

S'agissant des revenus, ils se sont aussi améliorés passant à 22, 4% sur la même période.

Toutefois, des défis demeurent, notamment des inégalités. Nous allons aussi travailler sur l'actualisation des données auprès de nos partenaires dont les sites sont pourvoyeurs d'informations.

Dans son discours à l'occasion de la célébration de l'indépendance du Togo, le Chef de l'Etat a porté de 20 à 25%, la part de marchés publics réservés aux jeunes et femmes entrepreneurs. Comment avez-vous apprécié la nouvelle ?

Dans son message de vœux à la nation en janvier 2018, le Président togolais avait annoncé la garantie de 20% de la commande publique aux jeunes et femmes entrepreneurs locaux. Cette mesure est audacieuse. L'objectif est de donner une place de choix aux jeunes et aux femmes considérés pendant longtemps comme les parents pauvres des marchés publics, faute d'expérience et de moyens. Cette mesure a enregistré des résultats encourageants.

Près de 4000 entrepreneurs, jeunes et femmes ont déjà saisi cette opportunité. En 2018, des marchés ont pu être octroyés aux jeunes et aux femmes pour un montant de 12 milliards 638 millions de FCFA qui connaîtra sûrement dépassement cette année avec les nouvelles instructions des plus hautes autorités de faire passer ce taux à 25% en avril dernier. Ce qui montre la vitalité de l'entrepreneuriat des

jeunes et des femmes de notre pays.

Dans une tribune signée en novembre passé dans « Jeune Afrique » et intitulée « Marcher plutôt que de maudire la route », le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE a expliqué les leviers sur lesquels se repose la marche du Togo vers le progrès. Qu'est-ce que cet article vous a inspiré ? Avez-vous un message à adresser aux opérateurs économiques pour finir ?

Cet article réaffirme volonté politique et le leadership du Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

Le seul message à l'endroit des opérateurs économiques, c'est de réitérer notre forte volonté et l'engagement du gouvernement togolais à travailler en toute complicité avec eux pour de plus grands exploits et faire de notre pays, une destination privilégiée pour les investisseurs locaux comme étrangers.

Quels sont vos vœux pour l'année 2020 ?

Pour cette nouvelle année 2020, je souhaite les vœux de paix, de santé et de bonheur pour nos populations en général : et pour le secteur privé togolais en particulier la prospérité dans les affaires en vue d'une meilleure contribution au développement de notre pays.

Je vous remercie !

Interview réalisée par Tété Mensah-Boboe



Rachid Souleymane : La 5ème édition de « The heroes » est « une consécration »



« The Heroes 228 », est un événement organisé par l'agence Gold Communication, qui honore les acteurs socioculturels et sportifs qui se sont illustrés dans leurs domaines respectifs au cours de l'année précédente. Chaque début d'année, depuis 2014, toute l'industrie de la musique togolaise se

retrouve pour une soirée. La tradition est reconduite cette année, le 05 janvier au palais des congrès de Lomé. Le promoteur de l'évènement Rachid Souleymane nous fait le point.

Comment s'est passée la 5ème édition de « The Heroes 228 » ? Quel bilan en

cinq ans d'existence ?

Cette 5ème édition est pour nous une consécration. Aujourd'hui, la notoriété de « the Heroes 228 » a dépassé largement les frontières du Togo.

En cinq ans, nous avons constaté une réelle évolution dans les règles qui régissent l'évènement, une plus large

visibilité vis-à-vis du public et dans le professionnalisme du personnel qui travaille autour de cet évènement.

Combien d'artistes récompensez-vous par an ?

« The Heroes » récompense douze meilleurs artistes chanteurs du Togo, 2 meilleurs Dj et 1 meilleur humoriste. En dehors de ces 3 catégories, qui sont les principaux, d'autres viennent s'y ajouter. Le nombre de catégories varie à chaque édition. Tout dépend de l'activité musicale au cours de l'année. Il peut arriver qu'on décide de 10 autres catégories supplémentaires par rapport aux demandes des personnes pouvant constituer ces catégories et l'année d'après on élimine et une autre année, on en rajoute.

Sur quels critères désignez-vous vous les lauréats ?

Il y a un travail qui se fait en amont pour la sélection des nominés dont les critères se basent sur la popularité. Qui dit popularité dit travail bien fait. La sélection des artistes se fait par un panel constitué de 07 animateurs radio et acteurs culturels. Au sein de notre comité d'organisation, nous proposons également des artistes puis, nous confrontons toutes les listes. Les noms ou les titres qui reviennent le plus souvent sont ceux que nous choisissons comme les nominés. Mais le choix des gagnants appartient entièrement au public. Justement, à cause de ce système de vote, certains artistes ou titres considérés comme les plus méritants ne sont finalement pas les gagnants. Certains vous le reprochent et critiquent cette option du « voting »

Tout concours a ses conditions. Nous sommes actuellement dans la période électorale et les candidats devront solliciter le vote de la population. Ils sont nombreux et personne d'entre eux ne parviendra pas à obtenir 100%. Mais la loi prévoit que si quelqu'un remporte 51% des suffrages, il gagne. C'est un critère. Nous avons pris l'option du vote et c'est connu de tout le monde. Aucun jury ne statue. Si tel était le cas, les mêmes personnes qui critiquent aujourd'hui par rapport au vote nous auraient accusés des soupçons de fraude. La raison est simple. Il est impossible dans le milieu

dans lequel nous sommes de pouvoir constituer un jury de personnes qui n'ont pas des accointances avec les nominés. Nous ne pouvons pas non plus aller prendre des gens qui n'ont aucune notion des arts. Il faut des personnes qui soient issus du monde de la musique mais il n'y a pas une seule personne aujourd'hui dans le domaine au Togo qui soit lié de près ou loin aux artistes nominés. Dans un jury, il sera tenté de favoriser son ami. Dans notre comité d'organisation, il ya de grands noms du domaine comme Moussa de Lyon. Je croirai difficilement en son impartialité, même s'il a la volonté de l'être. Pour cela, nous avons voulu que la sélection Mais seulement 10% sont accordés à facebook et instagram, 30 % à notre site et 50% aux sms. L'artiste qui est populaire peut solliciter les votes du public.

N'y-aurait-t-il donc pas de réforme sur le sujet ?

Non. Il n'y en aura pas. À moins que nous ayons une meilleure proposition.

Vous avez organisé brillamment « The heroes 225 » l'année passée en cote d'ivoire. Est-il toujours prévu ?

Cela fait 3 ans que nous l'organisons en Cote d'Ivoire. Cette année sera la 4ème édition. Il est prévu.

Quelles sont les perspectives ?

Nous avons des sollicitations des pays de la région comme le Ghana, le Bénin, le Burkina, ou encore le Gabon ou le Cameroun qui souhaiteraient que l'évènement soit organisé chez eux. Ça nous fait plaisir et c'est grâce au public togolais qui l'a porté très haut. Toutefois, ces genres d'organisation ne sont pas aisés. Nous n'avions pas prévu dans nos agendas d'aller les organiser ailleurs. Mais s'il y a des agences au niveau local qui aimeraient le faire, ce sera vraiment avec plaisir que nous leur céderons les droits d'organisation. Je me rends d'ailleurs très prochainement à Accra pour rencontrer un potentiel partenaire qui s'y intéresse. C'est un évènement qui est national et lorsqu'on parle de « the heroes » dans un pays, on le fait suivre de l'indicatif du pays.

2020 ou l'année idéale pour acheter et utiliser un véhicule neuf ou plus ou moins neuf au Togo

La loi de finances initiale, gestion 2020, renferme des avantages fiscaux et douaniers en faveur des entreprises et des particuliers pour la mise à la consommation sur le territoire togolais de véhicules de transport de marchandises et de personnes.

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, la mise à la consommation sur le territoire togolais de véhicules de transport de marchandises et de personnes bénéficie d'un

abattement sur la valeur en douane de 100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf, 90% pour les véhicules neufs, 50% pour les véhicules de un (1) à deux (2) ans d'âge et 35% pour les véhicules de trois (3) à cinq (5) ans d'âge. Autres avantages douaniers et fiscaux : l'exonération du prélèvement national de solidarité (PNS), celle de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) perçue au cordon douanier, la dispense du prélèvement au titre des acomptes IS-IRPP, catégorie des revenus

d'affaires perçus au cordon douanier. C'est une manière pour le législateur d'encourager les Togolais à « renouveler leurs parcs automobiles », afin de « lutter contre la forte pollution de l'environnement et de limiter les effets dévastateurs du changement climatique ».

La mesure étant dans la loi de finances initiale, gestion 2020, elle court du 1er janvier au 31 décembre 2020 et peut ne pas être reconduite en 2021. Il est souhaitable de

voir dans les prochaines semaines à venir, des véhicules flambants neufs, de nouveaux modèles voire de nouvelles marques orner le paysage automobile togolais. Ce qui pourra vitaliser le secteur de l'automobile de luxe au Togo. Si tant est que beaucoup se tourneront vers le marché des véhicules d'occasion de moins de cinq (5) ans d'âge, d'autres préféreront aller vers les concessionnaires pour bénéficier de la « garantie constructeur » et jouir de la beauté, de la

résistance, du luxe offert par les voitures à l'état neuf.

Les banques et la société Africa leasing, une structure de crédit bail au Togo devront offrir des facilités à leurs clients

CFAO, Hyundai, Japan Motors, Diwa International (Chevrolet et ISUZU), Renault et Mitsubishi, Mig Motors (Mercedes Benz) sont les concessionnaires qui partagent le marché au Togo.

Joseph Boboe

Le Togo continue de jouir des fruits de ses réformes

Après la Banque Mondiale à travers son rapport Doing Business, le FDI Intelligence, service spécialisé du Financial Times, dédié au décryptage de la mondialisation de l'industrie et l'Investissement Direct Etranger (IDE), vient de classer le Togo, pays le plus performant d'Afrique en termes de promotion des investissements, pour le compte de l'année 2019.

Le Togo a mérité cette distinction pour avoir totalisé de janvier à novembre de l'année passée, onze (11) projets d'investissements nouveaux contre seulement 02 pour l'ensemble de l'année 2018. Les projets qui ont entraîné ces résultats sont entre autres, le double partenariat avec le géant nigérian Dangote pour l'implantation d'une usine de traitement de phosphate et l'installation

d'une usine de fabrication de ciment ainsi que les investissements d'Amea Power pour la construction de la centrale solaire de Blitta.

Avec la plus forte croissance du nombre de projets Greenfield dans tous les pays africains, le Togo se retrouve devant le Rwanda et le Sénégal, respectivement 2ème et 3ème.

« Cette nouvelle gratifiante renforce notre conviction que nous sommes sur la bonne voie avec les nombreuses réformes entreprises pour assurer la prospérité et le développement inclusif de notre pays » a affirmé Faure Gnassingbe, le chef de l'Etat togolais.

Engagé dans un vaste chantier de réformes pour l'amélioration du climat des affaires depuis un temps, le Togo a réussi à faire des bonds cumulés de 59 places,

dans les deux dernières éditions du Doing Business. Le pays a gagné 40 places, devenant ainsi le premier pays réformateur en Afrique.

L'on note également une accélération des mesures visant à simplifier les procédures pour la création d'entreprise, le raccordement à

l'électricité, la délivrance du permis de construire, l'obtention de crédit, et le transfert de propriété.

Credo ESSSESSI



DirectPrint
Imprimerie offset & numérique
Tél: 90 89 10 09

 Récépissé N° 0574/26/07/18/HAAC Directeur de publication: Tété B. MENSAH-BOBOE boboejoseph@gmail.com	Comité de rédaction: Babatundé Boboe Youssef B Service commercial: (+228) 70 35 35 90 / 93 23 17 86 Graphiste: Eros DAGOUDI (Tél: 91099250)	Imprimerie: DIRECT PRINT Quartier Djidjolé Distribution: DAMALI Kossi (Tél : 90 74 91 24)	Tirage: 1000 exemplaires Contacts: Tél: (+228) 70 35 35 90 / 93 23 17 86 E-mail: bravo_yosef@yahoo.fr
--	--	---	---

« MON QUARTIER, MA PRIORITÉ » : LES ARTISTES REMERCIENT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET EXPLIQUENT LE BIEN-FONDÉ DU PROJET

Le projet est déjà passé par plusieurs quartiers : Baguida, Aflaou Sagbado, Aflaou-Gakli, Doumassesse, Amoutiévé, Hedzranahoe, Be, Agoe, Amadahome puis Wonyome. Il est articulé autour de 3 axes : la citoyenneté, le bien-être et la musique.

Commencé le 19 octobre 2019, il a rassemblé depuis le début 100 000 personnes, artistes de la chanson, jeunes, femmes, responsables des quartiers.

« Imagine Demain » a interrogé quelques artistes de la chanson. Ces célébrités remercient le Chef de l'Etat pour le président Faure Essozimna GNASSINGBE pour l'initiative et se prononcent sur le bien-fondé du projet.



ELOM DRACKEY : « Lorsque nous les artistes aussi, nous balayons, les jeunes s'approchent de nous. »

Personnellement, je pense que c'est un projet à louer. C'est une belle initiative. Je tiens à féliciter le Chef de l'Etat, Son excellence Faure Essozimna Gnassingbe et Cedric Akue. Quand l'environnement est sain, on y vit tranquillement donc j'épouse le projet.

L'ambiance est bon enfant. Lorsque nous les artistes aussi, nous balayons, les jeunes s'approchent de nous. Ils cherchent à comprendre ce qui nous motive à le faire. Nous le leur expliquons. Ils veulent prendre des selfies. Ensemble on balaie mais on s'amuse aussi.



CLAUDIA : « Les matchs et les concerts assurent le coté divertissement »

C'est une très belle initiative puisque cela incite dans chaque quartier, les habitants à entretenir la propreté d'eux. Les matchs et les concerts assurent



le coté divertissement. C'est vraiment très bien.

Lorsque nous balayons, certaines personnes demandent à nous aider. D'autres nous disent : « il fallait nous appeler ! Vous aurez dû nous demander. Nous allons venir vous aider ». Du coup, c'est intéressant lorsque beaucoup de personnes cherchent à apporter leur soutien à notre démarche. C'est une très bonne chose.

APESON : « Ce projet nous permet à nous les artistes, de prester et d'avoir le contact avec le public »

Je remercie les initiateurs du projet. C'est important parce que, chaque quartier doit être propre pour que le Togo en soit le reflet. Ce que j'aimerais vraiment souhaiter pour les habitants des quartiers est que, après cette étape, eux-mêmes continuent l'action. Ce projet nous permet à nous les artistes, de prester et d'avoir le contact avec le public, de pouvoir les sensibiliser sur la citoyenneté et l'environnement. Au même moment, nous donnons la joie au public. L'initiative est la bienvenue. Encore une fois, merci aux organisateurs, à Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbe et à Cédric Akue et son staff.



BORIS KET : « Les habitants et les jeunes des quartiers, à nous voir donner cet exemple, cela leur fait plaisir »

J'aimerais remercier le Président de la République qui a initié ce projet et M. Akue qui est en train de donner l'exemple à la jeunesse togolaise. Il s'agit de balayer les quartiers mais aussi, d'apporter un plus, un message de citoyenneté et de paix. Je sais qu'il y a eu une étude qui a été faite dans les quartiers pour savoir les actions à réaliser.

En une journée, nous balayons. Il y a ensuite des galas de football et de

sensibilisation des jeunes puis, un concert qui permet à la fois aux artistes du quartier et aux artistes confirmés de prester. C'est un super projet que je n'ai pas hésité à suivre.

Les habitants et les jeunes des quartiers, à nous voir donner cet exemple, cela leur fait plaisir. Ils aiment que nous nous approchions d'eux parce qu'ils nous suivent la plupart des temps sur les réseaux sociaux. ce n'est pas tout le temps qu'on arrive à passer ces moments avec eux.



TOTO PATRICK : « C'est nécessaire que les populations sortent tous les samedis comme nous le faisons. »

C'est une belle initiative. C'est la première fois que j'y participe et j'ai trouvé que c'est intéressant. C'est important de sensibiliser la population sur la salubrité. C'est nécessaire que les populations sortent tous les samedis comme nous le faisons. J'ai balayé moi-même. J'ai vu d'autres artistes qui ont balayé. Les responsables des communautés sont sortis aussi. Si cela peut continuer sans notre présence, ce serait une bonne chose. Aux organisateurs,



je tire chapeau. Je dis félicitations aux artistes qui participent à ce projet.

MIC FLAMMEZ : « me voir à leurs côtés en train de balayer, ramasser les ordures était vraiment une joie qu'ils n'arrivaient pas à dissimuler ».

Mon Quartier Ma Priorité est un projet que j'apprécie vraiment du fait qu'il



touche un point sensible qui me tient à cœur... "La citoyenneté".

De nos jours nous avons tendance à bafouer nos devoirs civiques et surtout le respect de l'environnement, qui jadis était une valeur que les pays voisins nous admiraient. Outre cet

aspect, ce projet arrive à regrouper des jeunes autour d'une même action sociale dans un environnement de paix, de joie, de fraternité et d'amour. Et rien que pour ces deux aspects je jette des fleurs à la structure Akuestar qui a accepté piloter ce projet du chef de l'Etat.

Les jeunes n'en revenaient pas de me voir balayer... Et me voir à leurs côtés en train de balayer, ramasser les ordures était vraiment une joie qu'ils n'arrivaient pas à dissimuler. Porte parole de la jeunesse et Président du Rap Game que je suis j'ai profité de cette journée pour les sensibiliser et leur rappeler leurs devoirs citoyens et civiques. C'étaient des journées qui devraient revenir tout le temps pour permettre de créer cet environnement d'échange entre le public et nous.

ETANE : « Les concerts ne sont pas des concerts comme les autres ».

C'est une très bonne initiative. C'est la première fois que cela se passe dans notre ville. J'espère qu'elle ne s'arrêtera pas ici, à voir la mobilisation du public, des jeunes et leur joie.

Les concerts ne sont pas des concerts comme les autres. Il s'y passe des activités intéressantes qui peuvent éduquer la jeunesse. Le fait de mobiliser le public pour balayer est intéressant. Qui viendra rendre propre nos quartiers à notre place ? Ce n'est pas l'Etat. C'est nous-mêmes. Tout le monde doit contribuer à rendre propre



son quartier. Après le travail dans la matinée, on rassemble la foule et on s'amuse dans la soirée, à travers le concert.

Propos recueillis par Joseph MB